



Maine et Loire

Compte rendu de l'audio-conférence du 24/11/20 entre la Direction locale et les syndicats

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

COVID19 : DDFiP49, audio-conférence du 24 novembre 2020 à 10 heures.

La Direction nous a informé par mail qu'au 23 novembre 2020 aucun collègue n'était en autorisation d'absence Covid pour « septaine ». 130 étaient en télétravail et 24 « agents nomades » en activité à leur domicile.

480 étaient présents dans les services et 216 absents pour motifs divers.

Il est à souligner que suite une intervention ENEDIS (réseau électrique), un maximum de collègues de Cholet ont été placés en ASA ce lundi.

Lundi 23/11/20	Agents présents	Télétra- vailleurs	Agents no- mades	ASA Covid personne fragile	ASA Covid Septaine	ASA covid autres situations	Absences Autres motifs
Direction	78	29	8	0	0	1	13
PCRP, PCE, BDV, BCR	40	8	14	0	0	0	21
Centre de contact	23	8	0	0	0	0	13
PRS	8	0	0	0	0	0	1
SDiF	24	9	2	0	0	0	3
SIE	49	18	0	0	0	0	39
SIP	101	15	0	1	0	0	60
SPF	32	9	0	0	0	0	16
SGC et Tré- soreries	125	34	0	3	0	1	44
DDFiP49	480	130	24	4	0	2	210

Nouveau dispositif de réductions des horaires d'ouverture au public :

Faisant suite au CHS CT qui s'était tenu en audioconférence le 13 novembre, Mr Derrac a confirmé sa décision de reporter au 1^{er} janvier 2021 ce nouveau dispositif. Un CHS CT programmé sur ce point aura lieu 1^{er} décembre 2020. Il pourrait se tenir en visioconférence.

Problème informatique : Depuis plusieurs semaines, les services constatent des problèmes réguliers d'accès et d'utilisation des applications informatiques (Hélios, adonis, gest-pas, iliad, e-contact,...).

FO DGFIP49 avait interpellé la Direction locale par courriel en début de semaine dernière. Celle-ci a remonté les difficultés à la Direction Générale.

La montée en puissance du télétravail, les connexions importantes aux heures de pointe, des applications de plus en plus exigeantes engendrent un trafic de plus en plus dense sur le réseau. Tout cela résultant très probablement d'un manque de capacité de notre système..

À ce jour, aucune solution n'a pu être apportée. À suivre...

Télétravail : 270 unités (Portables et Tyny) sont actuellement déployées. Ce matériel est utilisé par les télétravailleurs, les membres de la Direction, les vérificateurs, les huissiers, et autres agents « nomades ».

35 nouveaux portables sont arrivés en fin de semaine dernière, ils sont en cours de préparation et seront livrés prochainement aux agents concernés selon une liste établie par la Direction.

Un grand nombre de collègues ne veulent pas télétravailler 5 jours. Dans l'ensemble, ils ne télétravaillent que deux ou trois jours par semaine.

La direction locale à l'instar du Directeur Général a rappelé qu'elle souhaitait optimiser au maximum le télétravail.

Le taux actuel du Maine et Loire oscille entre 20 et 25 %. Le taux national est supérieur à 30 %. Certains services centraux affichent près de 100 % de télétravailleurs.

Télétravail refusé : FO DGFIP49 rappelle qu'en cas de refus du chef de service, il convient pour l'agent de saisir la direction (service RH) et notre syndicat.

Restauration et RIA de la cité : Mr Derrac a écrit au responsable du RIA pour envisager sa réouverture. Ce dernier a refusé évoquant des problèmes de sécurité sanitaire selon les mots du Directeur local. Mr Derrac va saisir le Secrétariat Général de la préfecture.

Une représentante d'une organisation syndicale est intervenue pour évoquer le fait que des agents déjeunent dans les salles de réunion. La Direction a rappelé que la priorité était de se restaurer sur son bureau. (message de la direction locale aux agents en début du deuxième confinement).


Mr Derrac a alors précisé que si le nombre d'agents présents était restreint et conforme aux règles de sécurité sanitaire (distanciation, nettoyage, aération, etc.), le repas pouvait être pris dans la salle de convivialité.

Sécurité des bâtiments : Le syndicat FO DGFIP49 a signalé plusieurs fois (oralement ou par mail) la présence d'usagers dans les étages voir même à l'intérieur des services de la Cité. Sur notre proposition, la direction a décidé de changer prochainement les codes d'accès.

FO DGFIP49 estime que tous les sites doivent bénéficier de cette mesure.

Pour le bâtiment C de la Cité Administrative, une réflexion est en cours pour l'installation de digicodes.

« Se syndiquer, c'est oser ensemble pour ne pas se résigner seul » j'adhère à FO !

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner à Romuald Wiart Cité administrative SIP Angers Est 15 bis rue Dupetit Thouars à Angers